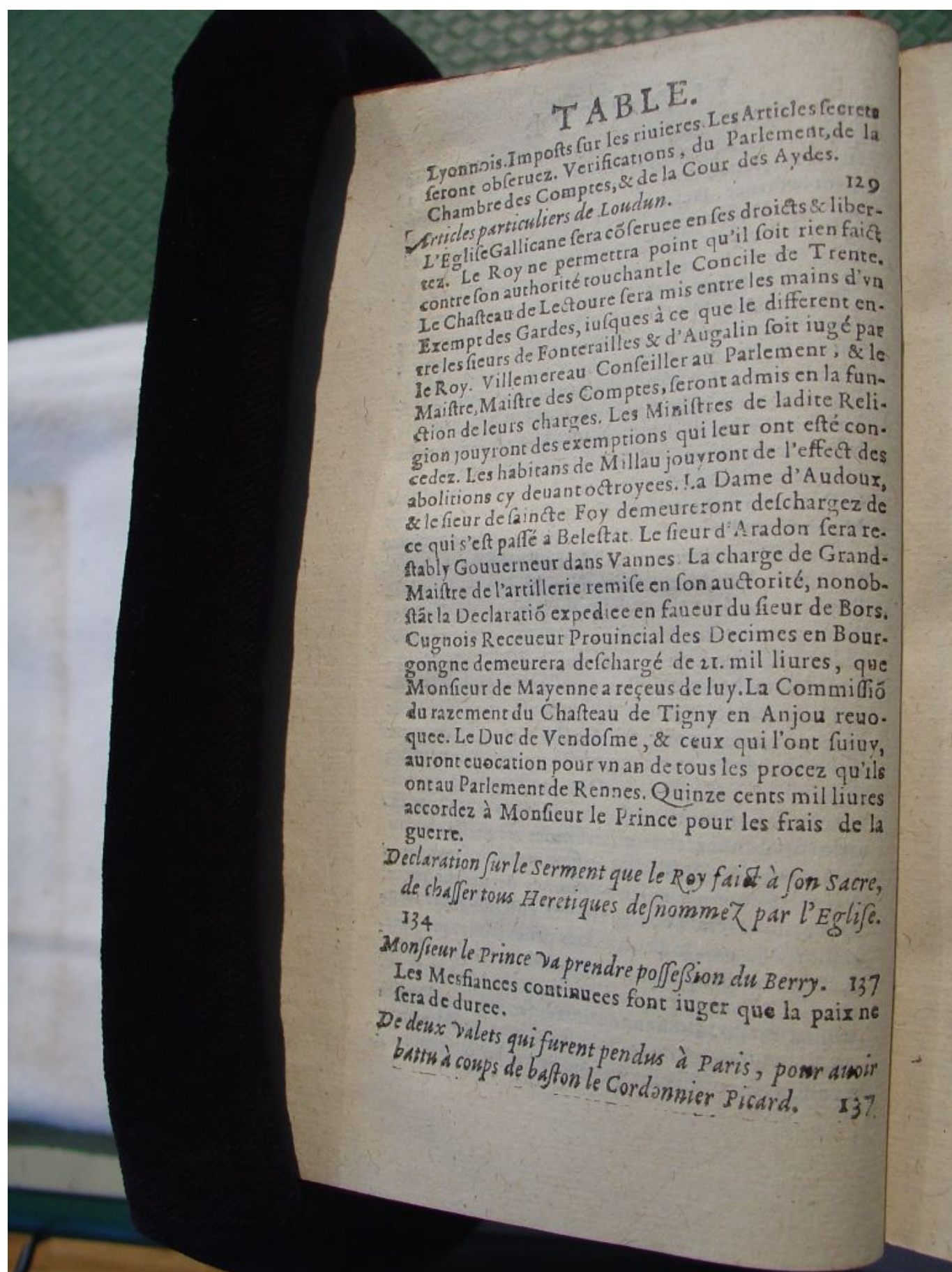




M. D. CXVI.

Ordonnance pour la seureté des Bourgeois de Paris
 Le Roy faict sortir le Comte d'Auvergne de la Bastille,
 & le remet en son Estat de Colonel de la Canalerie
 legere. 139

Remonstrance au Roy par le Bailly d'Acre Ambassa-
 deur extraordinaire du Grand-Maistre, & des Che-
 ualiers de l'Ordre S. Iean de Hierusalem.

Recherche faite par Monsieur de Neuers pour demem-
 brer l'Ordre du S. Sepulchre, de celuy de S. Iean de
 Hierusalem. L'Ordre de S. Iean de Hierusalem est le
 Seminaire & pepiniere des braues & experimentez
 Capitaines, & le refuge des cadets des meilleures mai-
 sons de France. Vtilité des ports des Isles de Malte al-
 lant en Leuant. Des sept langues qui composent l'Or-
 dre de saint Iean de Hierusalem les trois sont Fran-
 çois. Importance de la nouuelle institution recher-
 chee par Monsieur de Neuers. Le Souuerain ne doit
 souffrir qu'un sien subiect s'engage les affections &
 volonte de sa Noblesse par vœu particulier. Confir-
 mation de Philippes 2. Roy d'Espagne pour l'anne-
 xement de l'Ordre du S. Sepulchre avec celuy de Hie-
 rusalem.

Response du Roy à l'Ambassadeur du Grand-Maistre.
 146.

Lettres du Duc de Neuers au Grand-Maistre. Lettres
 de remerciement du Grand-Maistre au Roy.

Le Marechal de Brissac va à Poitiers pour faire obser-
 uer le 33. article de l'Edict de Loudun. 147

Arrivee de Monsieur le Prince de Condé à Paris. 148

Il est absolu au Conseil, & dispose des Finances. Les
 Princes & Grands-Seigneurs se rendent à la Cour.

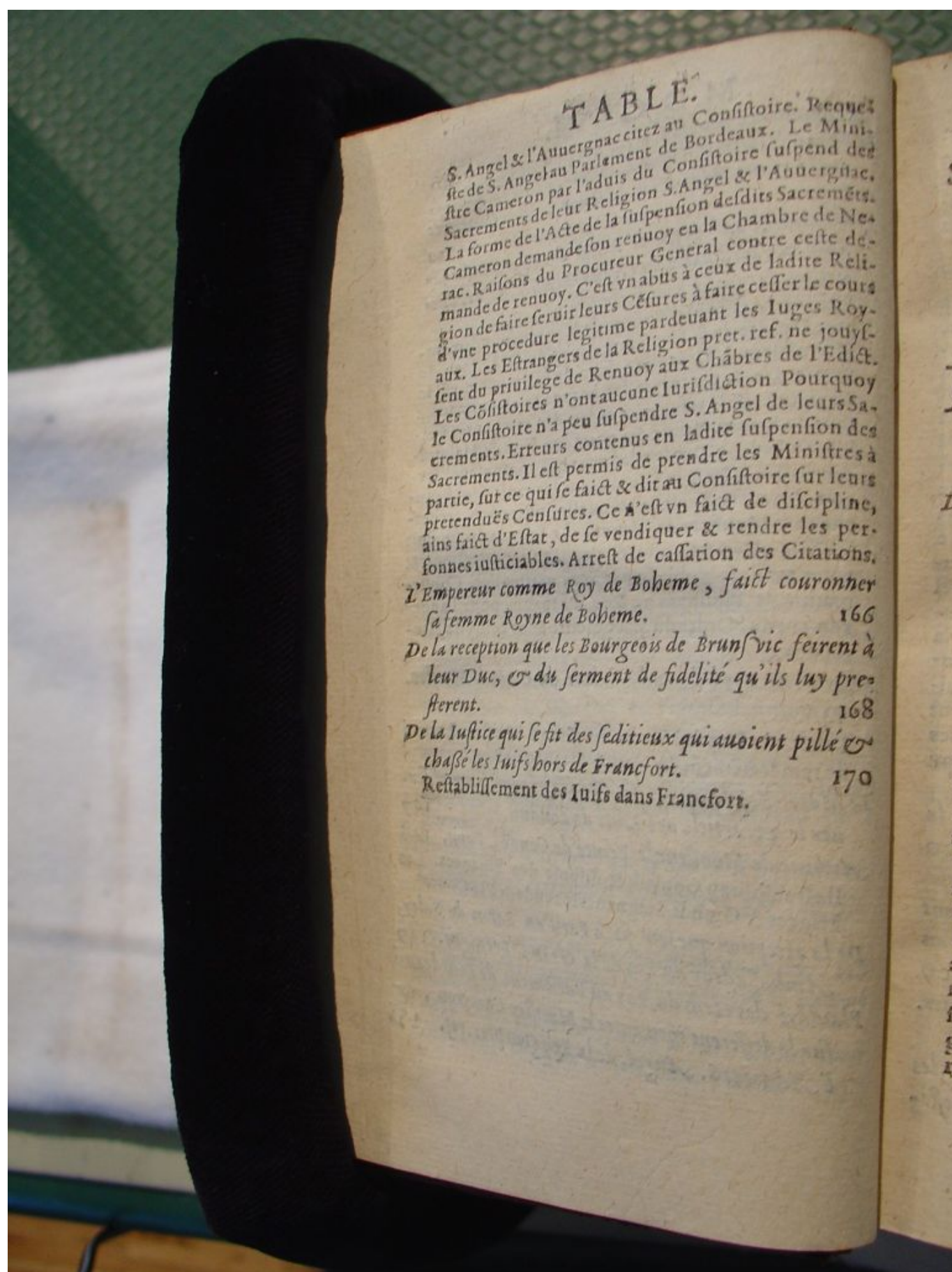
De la reception que lon fit à Paris au Baron de Saley,

Ambassadeur du Roy de la Grand' Bretagne. 149

Plaidoyé des Gens du Roy au Parlement de Bourdeaux

sur le different meu entre le Ministre-Cameron, &

l'Advocat S. Angel, de la Religion pret. ref. 152



SOMMAIRE DE CE QUI EST CONTENU EN LA Troisième Guerre Civile.

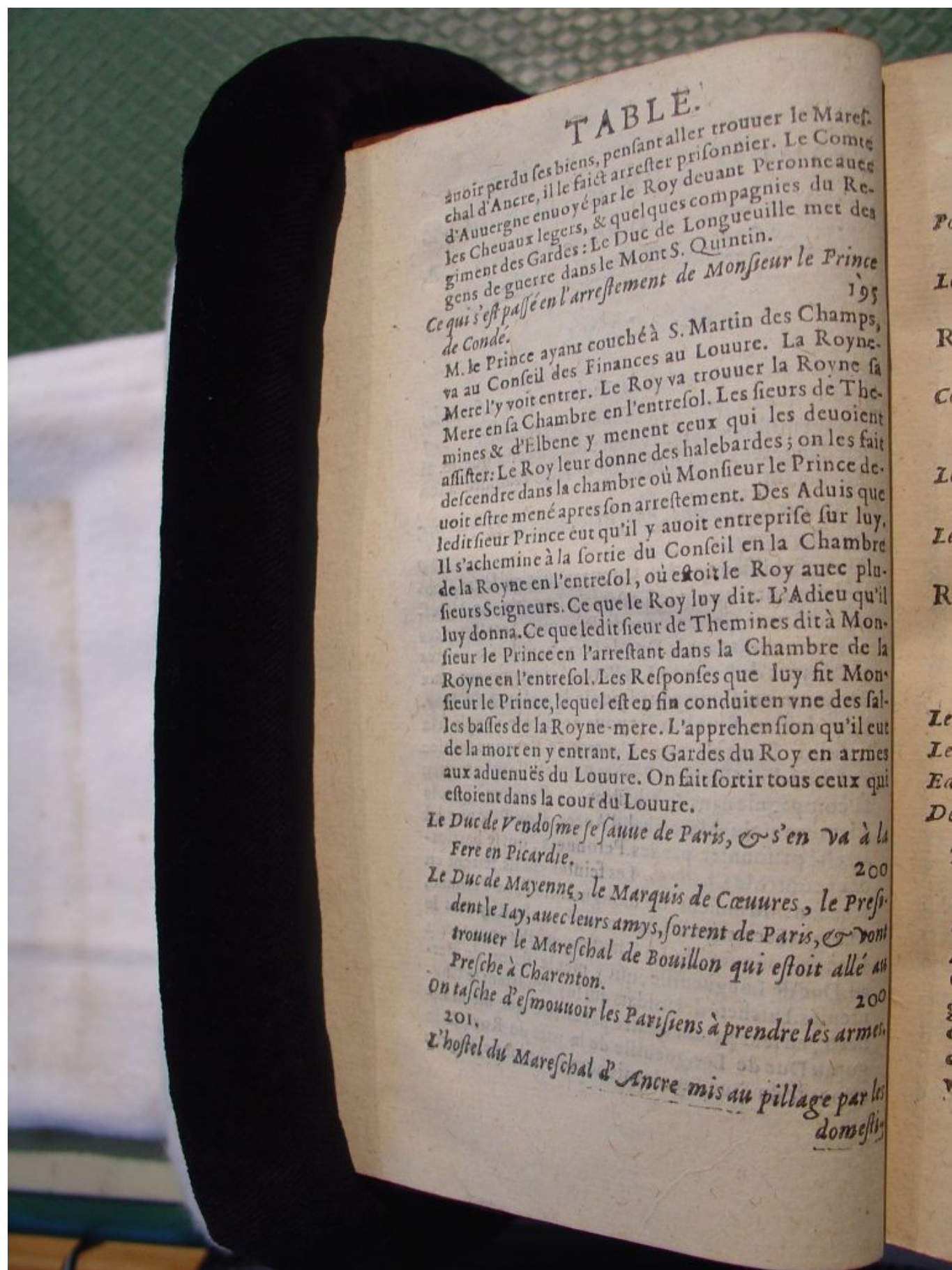
M. D. CXVI.

DE la licence, & de la violence dont usèrent les
soldats durant la seconde guerre civile. 177

Vingt millions de liures dependus en ceste guerre. Il
est dangereux à vn subject de se faire craindre à son
Souverain.

Du trouble de Peronne, qui fut le motif de la Troisième
guerre civile. 179

Du reſtaſſement des Gouverneurs en leurs Gouver-
nement ſuivant le Traicté de Loudun. Le Mareſ-
chal d'Ancre Gouverneur de Peronne. Intelligences
des Peronnois avec le Duc de Longueville Ses Lettres
au Majeur de Peronne. Les Peronnois enuoyent deux
Deputez en Cour pour ſçavoir la volonté du Roy.
Leur deſſein. Faux bruiſts pour animer le peuple à la
ſedition. Deux alarmes. L'entree de Peronne refuſee
au Chevalier Cōchine. Rames Baqueuille ſe iette avec
ſa compagnie dans le Chasteau de Peronne. Fauols
Lieutenant du Mareſchal d'Ancre dans Peronne eſt
arreſté priſonnier par les Peronnois, qui ſe barra-
dent contre le Chasteau. Les feintes qu'ils feirent en
receuant Monſieur de Longueville dans Peronne.
Mangot Secretaire d'Eſtat enuoyé par le Roy vers le
Duc de Longueville. Le Chasteau de Peronne rendu
au Duc de Longueville, qui y met le Baron de Ber-
nieules. La ſcheté des ſoldats qui luy rendirent le Cha-
ſteau, en leur payant quatre payes. Ce que dit Man-
got au Duc de Longueville de la part du Roy, & la
reſponſe du Duc, Fauols miſ hors de Peronne, & apres



M. D. C. X. V. I.	
<i>Domestiques de M. le Prince.</i>	201
Adonville qui accôpaignoit le Gouverneur de Paris, & le Cheualier du Guet, est tué dans ledit Hostel.	
<i>Pourquoy le Marechal de Buillon ne voulut rentrer dans Paris, & fut d'aduis d'aller vers Soissons.</i>	203
<i>Le Duc de Guise, & le Prince de Joinville sortent de Paris, & se retirent de la Cour.</i>	204
<i>Rochefort fauorité de Monsieur le Prince, se sauue à Chinon.</i>	205
<i>Continuation du pillage de l'Hostel d'Ancre.</i>	205
La maison de son Secrétaire pillée. Dessain des pilleurs & comme on les fit cesser.	
<i>Le Comte d'Auvergne reuiet à Paris avec les gens de guerre qu'il auoit aux enuiron de Peronne.</i>	207
<i>Les sieurs de Themines & de Montigny Marechaux de France.</i>	207
<i>Remarques notables sur le iour de la naissance de Monsieur le Prince, sur celuy de son Baptisme, de son premier Voyage quand le Roy Henry le Grand le fit venir en Cour, & sur celuy de sa detention.</i>	208
<i>Lettre du Duc de Guise au Roy.</i>	210
<i>Lettre du Duc de Neuers au Roy.</i>	211
<i>Edict de la reuente des Greffes.</i>	213
<i>De la Declaration que le Roy fit au Parlement, pourquoy il auoit faict arrester Monsieur le Prince de Condé.</i>	215
Ordre de la Seance au Parlement. La Declaration. Causes de l'arrestement de Monsieur le Prince. Les Assemblies nocturnes des Princes dans S. Martin des Champs, & à l'Hostel de Condé: Les pratiques pour gaigner les Capitaines de la ville de Paris, les Predicateurs, & la Noblesse: Le saisissement & occupation de la ville de Peronne: Diuers aduis donnez que l'on vouloit se saisir du Roy & de la Royne sa mere, & se	

Tome_04_table_36.jpg

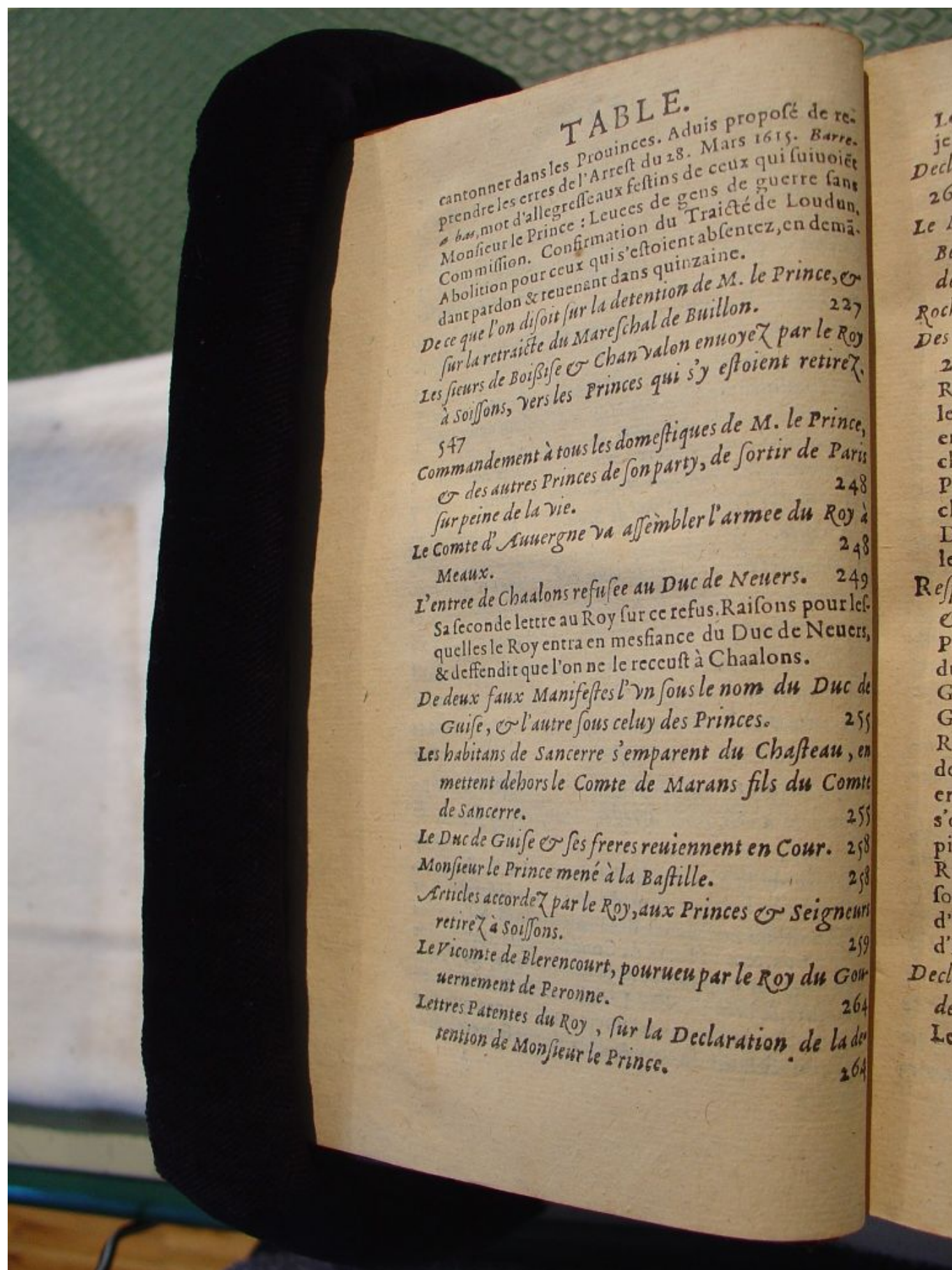


TABLE.

cantonner dans les Prouinces. Aduis proposé de re-	
prendre les erres de l'Arrest du 28. Mars 1615. Barre-	
mot d'allegresseaux festins de ceux qui suiuoiet	
Monsieur le Prince : Leuees de gens de guerre sans	
Commission. Confirmation du Traicté de Loudun.	
Abolition pour ceux qui s'estoient absentez, en demā-	
dant pardon & reuenant dans quinzaine.	
De ce que l'on disoit sur la detention de M. le Prince, &	227
sur la retraicte du Marechal de Buillon.	
Les sieurs de Boissise & Chanvalon enuoyez par le Roy	
à Soissons, vers les Princes qui s'y estoient retirez.	
547	
Commandement à tous les domestiques de M. le Prince,	
& des autres Princes de son party, de sortir de Paris	
sur peine de la vie.	248
Le Comte d'Auvergne va assembler l'armee du Roy à	
Meaux.	248
L'entree de Chaalons refusee au Duc de Neuers.	249
Sa seconde lettre au Roy sur ce refus. Raisons pour les-	
quelles le Roy entra en mesfiance du Duc de Neuers,	
& deffendit quel'on ne le receust à Chaalons.	
De deux faux Manifestes l'un sous le nom du Duc de	
Guise, & l'autre sous celuy des Princes.	255
Les habitans de Sancerre s'emparent du Chasteau, en	
mettent dehors le Comte de Marans fils du Comte	
de Sancerre.	255
Le Duc de Guise & ses freres reuiennent en Cour.	258
Monsieur le Prince mené à la Bastille.	258
Articles accordez par le Roy, aux Princes & Seigneurs	
retirez à Soissons.	259
Le Vicomte de Blerencourt, pourueu par le Roy du Gou-	
uernement de Peronne.	264
Lettres Patentes du Roy, sur la Declaration de la de-	
tenion de Monsieur le Prince.	264

M. D. CXVI.

Les Princes retirez à Soissons tenus pour fidels sub-
jects & seruiteurs du Roy.

Declaration du Roy sur ce qui s'estoit passé à Peronne.

267.

*Le Marechal de Montigny, enuoyé Gouverneur en
Berry, contrainct la Lande qui estoit dans la Tour
de Bourges pour Monsieur le Prince, d'en sortir.*

270

Rochefort rend Chinon au Roy.

272

Des differents entre le Duc d'Espèrnon & les Rochelois.

272.

Raisons qui ont meu Monsieur d'Espèrnon à prendre
les armes, pour faire recognoistre l'autorité du Roy
en son Gouvernement de Xainctonge & Aulnis. Ro-
chefort sur Charente saisy par les Rochelois en plaine
Paix. Plainte contr'eux de n'auoir voulu remettre Ro-
chefort entre les mains de la Dame à qui il appartient.
Dessains des Rochelois sur Tonnay-Charante & sur
le Chasteau de Surgeres.

*Response des Rochelois sur ce qui s'est passé à Rochefort
& Surgeres.*

281

Pourquoy les Rochelois se sont asseurez par deux fois
du Chasteau de Rochefort sur Charente. La ville &
Gouvernement de la Rochelle exempts d'auoir des
Gouverneurs. Exempt des Gardes enuoyé par le
Roy aux Rochelois, & au Duc d'Espèrnon. Plaintes
des Rochelois de ce que le Duc d'Espèrnon s'estoit
emparé du Chasteau de Surgeres: Ils s'arment pour
s'opposer à ses forces. Le Comte de Maillé & le Ca-
pitaine Lenchere, pris dans le Nauire Flaman que les
Rochelois tenoient à l'anchre deuant Rochefort; Ils
sont menez à la Rochelle, & depuis renuoyez au Duc
d'Espèrnon. Les Rochelois pretendent que le Duc
d'Espèrnon n'est point Gouverneur du pays d'Aulnis.

*Declaration des Maire, Escheuins, Pairs, & Bourgeois
de la Rochelle.*

293

Lettres du Roy presentees par la Brosse aux Roche-

TABLE.	
lois. Le sieur de Boissise enuoyé par le Roy pour ac- commoder les differents entre le Duc d'Espéron & les Rochelois.	
Le different entre le Duc d'Espéron & les Rochelois terminé.	300
Le Chasteau de Rochefort desmoly : & celuy de Sur- geres vuide de gens de guerre.	301
Balers.	
Dialogue de Damon & Siluie.	
Boursier, gend'arme de la Compagnie de Monsieur le Prince pendu & bruslé.	303
Du feu d'artifice qui se fit le iour S. Lienard.	304
Suite du nouveau mescontentement de Monsieur de Neuers.	305
Lettre du Duc de Neuers au Roy, sur ce que le Mar- quis de la Vieu-ville n'auoit voulu laisser entrer Ma- dame de Neuers dans Rheims. Lettre du Marquis de la Vieu-ville à Madame de Neuers. Monsieur de Ne- uers enuoye prendre le Chasteau de Sij appartenant audit Marquis, & le lendemain il faict faire vne saisie feodale sur toutes les terres que ledit Marquis de la Vieu-ville a dās le Rethelois. Mesfiances augmentees sur ce que Mōsieur de Neuers dit à Bouréton Exempt des Gardes que le Roy luy auoit enuoyé.	
Monsieur Mangot Garde des Seaux. L'Euēsqe de Lu- çon Secrétaire d'Estat. Barbin Controolleur Gene- ral des Finances.	307
Ce que dit Monsieur du Vair aux Deputez du Parle- ment enuoyez vers luy auant que verifier les Lettres de Prouision de Garde des Seaux dudit sieur Mangot.	
Aduis pour la Réunion de la terre de Bearn à la Cou- ronne de France.	311
Responce d'un Nauarrois sur l'Vnion du Royaume de Nauarre & Souueraineté de Bearn à la Couronne de France.	330
Le Baron de Névet assassiné par Quemadenc Gouver-	

M. D. C. X. V. I.	
neur de Fougères.	333
<i>Ce qui s'est passé à Chaalons entre le Comte de Tresmes,</i>	
<i>& Vertau Thresorier general de France en Cham-</i>	
<i>pagne.</i>	333
Le sieur de Prassin fait mettre Vertau hors de Cha-	
lons. Calomnies imprimees contre les Thresoriers	
Generaux de Chaalons. Pourquoi Vertau ne pou-	
voit avoir des intelligences avec M. de Neuers.	
<i>Le Baron de Pesché levant des Liegeois pour le Duc de</i>	
<i>Neuers, est tué au Liege.</i>	351
<i>Commissaires enuoyez par les Prouinces, pour faire le</i>	
<i>procez à ceux qui se souleuoient.</i>	351
<i>Lettre du Marechal de Buillon au Roy.</i>	351
Il pouruoit soigneusement à la seureté de Sedan. Se	
plaint des Archiducs de Flandres, de l'Ambassadeur	
de France à Bruxelles: Et des forces enuoyees par le	
Roy sur les frontieres de Champagne.	
<i>Lettres du Marechal de Buillon à la Royne mere du</i>	
<i>Roy.</i>	353
<i>Response du Roy au Marechal de Bouillon.</i>	354
Il se plaint du deportement de Duc de Neuers & du	
Marechal de Bouillon sur la cōtrauention au Traicté	
de Loudun. Pratiques en Hollande & en Allemagne.	
Habitans de S. Manehould contraincts d'en sortir. For-	
ces du Roy en Champagne, pour remettre chacun en	
son deuoir. Biens-faits du Roy Henry le Grand en-	
uers le Marechal de Buillon.	
<i>Ce qui se passa le Lundy 9. Decembre au changement</i>	
<i>des gardes Monsieur le Prince.</i>	358
<i>S. Manehould repris pour le Roy.</i>	362
<i>De la guerre entre les Venitiens & l'Archiduc Fer-</i>	
<i>dinand de Grez.</i>	363
Estat du pays de Frioul, de la Goritie, Carinthie, Car-	
nirole, Istrie, & Croarie. Pourquoi les Venitiens fei-	
rent bastir la grande forteresse de Palme en l'an 1593.	
Les limites des pays entre les Venitiens & l'Archiduc	
i iij	

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan